

Quartier Henri 4 Place d'Armes 77300 Fontainebleau
Tel 01 60 39 60 69 –Mail : seine-et-marne@ffrandonnee.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION
SEJOUR N° 00370/2025 / 01
N° FFRP : FR 016322

Exemplaire à retourner à l'organisateur

Assurance RCP : GROUPAMA
Paris Val de Loire 60 Bd Duhamel du Monceau
45160 OLIVET
Ct n° 41789295M/0002
Garantie financière : GROUPAMA
Assurance-crédit et caution 132 rue des trois Fontanot
92000 Nanterre Tél 33(0)149313131
Ct n°4000716162 /0

IMPORTANT : Si certaines des rubriques ci-dessous relatives aux caractéristiques du séjour ou du voyage ne sont pas remplies, les parties entendent se référer à l'offre préalable du voyage émanant de l'organisateur mentionné ci-dessous, conformément aux conditions générales de vente consultables comme précisé au bas du bulletin

SEJOUR : PRALOGNAN LA VANOISE (73) du Dimanche 09/03/2025 (17h) au Dimanche 16/03/2025 (9h30)

ORGANISATEUR : UMS Randonnée pédestre et Comité Départemental de Seine et Marne.

Bulletin à retourner signé avec les chèques de règlement avant le **15 décembre 2024** au responsable de l'organisation :

Nom : MOUGENOT Prénom : Hervé
Adresse : 25 avenue Georges OHNET CP : 77340 Ville : Pontault-Combault
Tel : Mobile : 06 87 34 29 28 Courriel : hervemougenot@wanadoo.fr

INSCRIPTIONS : (le 2^e nom est celui du conjoint pour un couple)

Nom : Prénom : Date de naissance :
Adresse : CP : Ville :
Tel : N° licence FFRP :
Chambre individuelle ? OUI ☐ NON ☐ Assur anul/inter : **option 1** : OUI ☐ NON ☐ **option 2** : OUI ☐ NON ☐

Nom : Prénom : Date de naissance :
N° licence FFRP :
Assur anul/inter : **option 1** : OUI ☐ NON ☐ **option 2** : OUI ☐ NON ☐

Attention : Si vous prenez l'assurance, il faut remplir un bulletin d'assurance annulation/interruption de voyage par personne.

Personne à prévenir en cas d'urgence : Nom : **Tél :**

Note importante : vous devrez vous munir de votre licence FFRP pour participer au séjour.

REGLEMENT : tous les chèques à l'ordre de UMS Randonnée pédestre et datés du jour de l'inscription.

Prix du séjour : **525** Euros

1 ^{er} chèque :	175	Euros x	=	(1 ^{er} acompte)	encaissement à l'inscription le 15 décembre 2024
2 ^{ème} chèque :	175	Euros x	=	(2 ^e acompte)	encaissement le 15 janvier 2025
3 ^{ème} chèque :	175	Euros x	=	(Solde)	encaissement le 15 février 2025

Options : Ajouter un 4^e chèque du montant de l'assurance annulation (global pour un couple) qui sera encaissé dès l'inscription et un 5^e chèque du montant de la chambre individuelle (**148,50 Euros**) qui sera encaissé avec le solde.

HEBERGEMENT : Je souhaite partager mon logement avec : (En accord avec la personne)

COVOITURAGE : Je cherche ___place(s) J'offre ___place(s)

ENGAGEMENT CONTRACTUEL DE L'ADHERENT : Je, soussigné, certifie avoir pris connaissance des **conditions générales de vente**, de la notice d'assurance ci-jointes ou consultables sur le site www.randonnee.umspe.com (articles 211-3 à 211-11 du code du tourisme) **des règles d'inscription et d'annulation** qui m'ont été transmises ainsi que de la **note d'information de ce séjour** dont j'accepte les conditions sans réserve.

RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS : Après avoir saisi l'association organisatrice et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le médiateur du tourisme et du voyage dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel

Lu et approuvé (mention manuscrite)

Date :

Signature

Responsable de l'organisation du séjour : MOUGENOT Hervé

Date : 11/11/2024

Sig

MOUGENOT Hervé
